

## Code de conduite de l'entreprise

8 mai 2024

### **Politique**

Stantec exerce ses activités selon de très rigoureuses normes éthiques, morales et juridiques, et dans l'intérêt supérieur de l'entreprise, de ses employés et actionnaires, et des autres intervenants. Stantec maintient des pratiques d'affaires qui forcent le respect de tous ceux avec qui elle fait affaire.

### **En pratique**

Les normes ci-dessous visent à protéger la réputation de l'entreprise l a



### **Observation de la loi**

Dans les lieux où Stantec exerce ses activités, l'entreprise s'engage en tout temps à observer les lois et règlements en vigueur. En agissant au nom de Stantec, aucun employé ne doit, à aucun moment, prendre des mesures qu'il sait ou devrait raisonnablement savoir être une violation des lois ou des règlements en vigueur. Aucun acte malhonnête ou illégal commis par un employé n'est justifiable, et ce, même si l'employé dit l'avoir commis pour le bien de l'entreprise ou parce qu'un employé de niveau supérieur lui a demandé de le faire. En tout temps, s'il y a incertitude quant à l'application ou à l'interprétation d'une loi ou d'un règlement, les employés doivent demander conseil à leur superviseur ou à un conseiller juridique.

### **Registres et comptes précis**

L'entreprise exige que les renseignements comptables enregistrés et rapportés soient complets, justes, précis, opportuns et accessibles. Les employés doivent s'assurer que les comptes, les dossiers et les états financiers sont produits de manière détaillée, reflètent les transactions de l'entreprise de manière précise et soient conformes aux exigences légales et aux normes de comptabilité applicables, ainsi qu'au système de contrôles internes de l'entreprise.



Ce qui suit est une liste non exhaustive de circonstances qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts :

### **Travail à l'extérieur de Stantec**

Toute activité qui appuie un concurrent est interdite. Vous ne devez pas être employé par un client, un sous-traitant, un fournisseur ou un entrepreneur de Stantec ou fournir des services-conseils à ces derniers. Toute exception à cette provision doit être approuvée par écrit par le directeur principal des opérations (BCOL) et ensuite résumée et envoyée au directeur régional du service des ressources humaines afin d'être conservée au dossier de l'employé.

Être employé par un concurrent ou tout autre fournisseur de service, ou siéger sur leur conseil d'administration, est généralement déconseillé et doit être approuvé par écrit par le superviseur de l'employé.

Siéger au conseil d'administration d'un client doit être approuvé par écrit par le superviseur de l'employé et par le conseiller juridique.

Toute autre demande d'emploi à l'extérieur de Stantec doit être approuvée par écrit par le superviseur et ensuite résumée et envoyée au directeur régional du service des ressources humaines afin d'être conservée au dossier de l'employé.

### **Mener des opérations commerciales avec un membre de la famille ou une entreprise dans laquelle vous avez des intérêts financiers**

Si vous avez ou avez l'intention d'acquérir un intérêt financier qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts, ou si vous vous proposez de faire des affaires au nom de Stantec avec un membre de votre famille, vous devez obtenir l'autorisation écrite de votre superviseur. Les personnes qui se demandent si raip(ez)TJ0 Tc 8(at)-13.2 (-)-5.5 ( u)-s5 (t)-6.4 (Td( )Tj-0.w ( )Tj1 (r)-6i)3.1 une( )Tj15 (c)-8.101 Td2.301 0 Td(c





En cas de doute concernant l'interprétation ou l'application de cette pratique (ex. : pour savoir si un individu est un « employé du secteur public », pour connaître la définition de l'expression « lié à une rencontre d'affaires », etc.), vérifiez auprès de l'un des conseillers juridiques de Stantec avant d'offrir ou d'accepter tout cadeau.

c.6a52.3 (es)TJ0 Tc 063Tw 8d5110Tc43T(c4)P3000)U68765.025524 0-0455j-0.022Tw 046 Dm)4.307b ((@)922[



Stantec interdit à ses employés d'utiliser des médias sociaux ou autres pour afficher ou publier des commentaires sur leurs collègues, leurs superviseurs, leurs clients ou l'entreprise qui sont, sans s'y limiter :

- vulgaires, obscènes, menaçants, intimidants et harcelants;
- qui dressent un portrait négatif de l'entreprise ou des individus;
- qui enfreignent d'autres politiques de l'entreprise en matière de **discrimination**,



## Code de conduite de l'entreprise



**Signaler des préoccupations**

Les employés qui sont conscients de préoccupations concernant la comptabilité, les contrôles internes, la vérification ou d'autres questions financières ou non financières, y compris les infractions aux lois, règlements ou politiques internes applicables, doivent immédiatement les signaler. Les employés doivent communiquer avec leur superviseur ou signaler leurs préoccupations par l'entremise de la ligne d'assistance en matière d'intégrité de l'entreprise dès que possible.

La ligne d'assistance en matière d'intégrité de Stantec est hébergée par un tiers indépendant. Elle est structurée de façon à recevoir de l'information verbale, par interface Web ou par écrit, et tous les signalements sont traités de manière confidentielle. Les demandes d'anonymat seront satisfaites dans la mesure du possible tout en garantissant une enquête complète et adéquate. Il est important que les déclarations anonymes contiennent suffisamment de détails pour mener une enquête.

Numéros de téléphone et adresse de la ligne d'assistance en matière d'intégrité :

Numéros de téléphone de la ligne d'assistance en matière d'intégrité

Pays	Numéro de téléphone	Langues parlées
------	---------------------	-----------------

**États-Unis, Canada et Porto Rico**

*Accès direct* : à partir d'une ligne externe,







<b>Pays</b>	<b>Numéro de téléphone</b>	<b>Langues parlées</b>
<b>Chine</b>	<p><i>Accès direct</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct correspondant à votre emplacement :</p> <p>Chine (Sud) 10-811 Chine (Nord) 108-888</p> <p>Lorsque vous y êtes invité, composez le 855-389-9170 (anglais).</p>	Mandarin, cantonais, anglais
<b>Émirats arabes unis</b>	<p><i>Accès direct</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct correspondant à votre emplacement :</p> <p>Émirats arabes unis : 8000-555-66 Émirats arabes unis 8000-021 Émirats arabes unis (bases militaires américaines, United Service Organisations et cellulaires) 8000-061</p> <p>Lorsque vous y êtes invité, composez le 855-389-9170 (anglais).</p>	Anglais, arabe
<b>Éthiopie</b>	<p><i>Appel à frais virés</i> : à partir d'une ligne externe, communiquez avec le téléphoniste local.</p> <p>Demandez de faire un appel à frais virés aux États-Unis : 971-371-7833;</p> <p>Les appels à frais virés seront acceptés par le centre de services (message automatisé en anglais).</p>	Amharique (éthiopien), anglais
<b>Fidji</b>	<p><i>Appel à frais virés</i> : à partir d'une ligne externe, communiquez avec le téléphoniste local.</p> <p>Demandez de faire un appel à frais virés aux États-Unis : 503-444-4000;</p> <p>Les appels à frais virés seront acceptés par le centre de services (message automatisé en anglais).</p>	Anglais

*Accès direct* : à partir d'une ligne

**Inde**



Pays	Numéro de téléphone	Langues parlées
<b>Malaisie</b>	<p><i>Accès direct</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct 1-800-80-0011.</p> <p>Lorsque vous y êtes invité, composez le 855-389-9170 (anglais).</p>	Malais, anglais
<b>Nouvelle-Zélande</b>	<p><i>Global Inbound Services (GIS)</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct 0508974209.</p>	Anglais

*Accès direct* : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct 00-800-01-001.

**Pakistan**

Le service n'est pas disponible à partir d'un téléphone cellulaire.

Lorsque



Pays	Numéro de téléphone	Langues parlées
	de services (message automatisé en anglais).	
<b>Royaume-Uni</b>	<i>Service international sans frais (International Toll-Free Service – ITFS)</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro ITFS 0808-234-3434.	Anglais
<b>Taiwan</b>	<i>Accès direct</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct 00-801-102-880. Lorsque vous y êtes invité, composez le 855-389-9170 (anglais).	Mandarin, anglais
<b>Turquie</b>	<i>Accès direct</i> : à partir d'une ligne externe, composez le numéro d'accès direct 0811-288-0001. Non disponible à partir d'un cellulaire. Lorsque vous y êtes invité, composez le 855-389-9170 (anglais).	Turc, anglais

Service d'assistance par l'interface Web : [www.stantec.ethicspoint.com](http://www.stantec.ethicspoint.com)

Adresse de la ligne d'assistance en matière d'intégrité :

Ligne d'assistance en matière d'intégrité  
a/s de Stantec  
10220 – 103 Avenue NW, #400  
Edmonton, Alberta T5J 0K4

Ou utiliser ce code QR :



Si des problèmes ayant été signalés à la ligne d'assistance en matière d'intégrité n'ont pas été clarifiés ou autrement traités à la satisfaction de l'employé ou de toute autre personne qui a effectué un signalement, cette personne peut déposer une plainte au président du comité de la vérification et des risques. Pour assurer la compréhension des questions faisant l'objet de la plainte, une plainte initiale déposée par l'entremise de la ligne d'assistance en matière d'intégrité doit être par écrit (même si la plainte peut être formulée verbalement à la ligne d'assistance en matière d'intégrité si la personne qui dépose la plainte le préfère), doit être aussi précise que possible et doit indiquer tous les documents pertinents. Afin qu'une mesure rapide puisse être prise, la plainte doit être déposée dans les meilleurs délais.



Si la plainte a été formulée verbalement à la ligne d'assistance en matière d'intégrité, elle doit être recueillie par écrit. Si la personne qui dépose la plainte ne souhaite pas garder l'anonymat, la plainte peut être soumise au supérieur immédiat de l'employé. Un superviseur qui reçoit une plainte doit transférer celle-ci à la ligne d'assistance en matière d'intégrité. La plainte peut également être soumise directement au président du comité de la vérification et des risques.

La présidente du comité d'audit et de gestion des risques est Mme Shelley A. M. Brown et l'on peut communiquer avec elle en composant le 604 417-8548, ou par courriel à [shelleybrowncpa@gmail.com](mailto:shelleybrowncpa@gmail.com).

### **Début du processus**

Si la nature de la plainte est importante pour les affaires de l'entreprise ou implique un dirigeant de Stantec Inc., le problème doit être signalé immédiatement au président du comité de la vérification et des risques qui nommera un enquêteur (qui peut être le conseiller juridique général ou toute autre personne désignée par le président du comité de la vérification et des risques) pour enquêter sur la plainte et publier un rapport sur les faits. L'enquêteur doit être indépendant et ne



